Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 15 (1985)

Heft: 3

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SECRÉTARIATS CANTONAUX:
Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

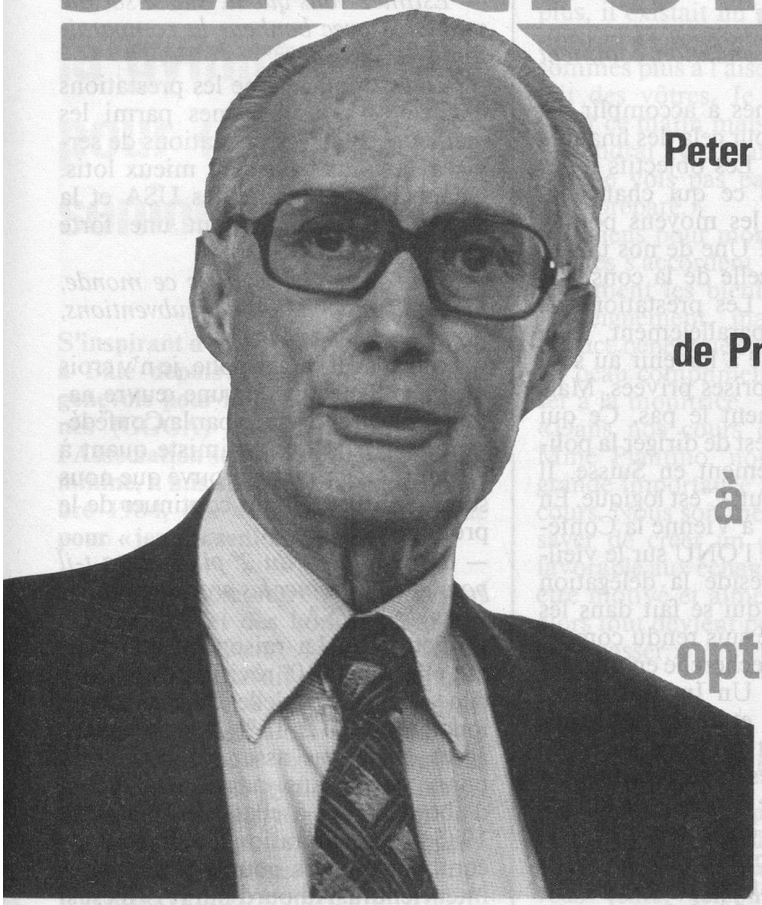

Peter Binswanger président du comité de direction de Pro Senectute

«Face à l'avenir, je suis optimiste!»

Je le confesse: Ernest Renan ne figure pas au nombre de mes écrivains préférés. Mais l'auteur de la *Vie de Jésus* et de *L'Avenir de la Science* fait partie de réminiscences scolaires déjà quelque peu flétries par l'usure du temps. Cela mérite explication.

Président du comité de direction de Pro Senectute, M. Peter Binswanger m'a fort aimablement reçu chez lui, à Winterthur. A l'issue de l'interview je me suis mis à évoquer Renan, peut-être parce qu'une de ces fameuses réminiscences scolaires s'imposait à mon esprit. Que ce distingué président me pardonne: il m'est apparu comme un général doublé d'un parfait gentleman. Et pour en revenir à Ernest Renan, celui-ci avait placé dans son discours de réponse à Ferdinand de Lesseps à l'Académie française, en 1885, une phrase qui s'était imposée à moi sur les bancs de l'école secondaire: «Le grand général (et on en peut dire presque autant du grand politique) est celui qui réussit et non celui qui aurait dû réussir».

M. Binswanger est l'homme qui réussit ce qu'il entreprend. Il est depuis quelques années le «général» d'une «armée» de presque 14 500 personnes, dont 14 000 bénévoles, œuvrant pour la Fondation pour la Vieillesse-Pro Senectute. Il a derrière lui une carrière aussi solide que brillante qui mérite qu'on s'y arrête quelque peu.

Thurgovien né à Kreuzlingen, M. Binswanger appartient à une famille de psychiatres répartis sur plusieurs générations. Son père, Otto Binswanger, fut directeur administratif du sanatorium Bellevue à Kreuzlingen, spécialisé dans le traitement des malades mentaux. A la suite du décès de son frère Werner, Peter Binswanger dut accepter de présider le conseil d'administration du Bellevue. «Ça a duré 14 ans, dit-il; j'avoue ne pas avoir aimé cette activité. Croyez-moi: il est plus facile de diriger 1000 employés d'une compagnie d'assurances que... 11 psychiatres! Mon père présida de 1957 à 1977 l'Association suisse des hôpitaux (VESKA).»

Cela, ce n'est qu'une période de la vie de M. Binswanger qui fit des études de droit à Zurich, Paris, Vienne et Berne. Docteur en droit il rédigea sa thèse pendant quatre mois de congé du service actif. Sujet: *La Notion des Arts et Métiers dans le Droit commercial suisse.* Au service militaire, M. Binswanger, chef du service Armée et Foyer, a le grade de capitaine. Question famille, il a un fils, Roberto, juriste lui aussi, rédacteur en chef économique de Radio Berne, une fille mariée à Winterthur, et cinq petites filles.

Le Nº 1 de l'AVS

Peter Binswanger fut, dès 1944, le premier fonctionnaire de l'AVS en Suisse. Il avait fait son entrée dans l'administration fédérale en 1941 en tant que collaborateur de la division des allocations pour pertes de salaire et pertes de gain. Son rôle fut primordial. Le conseiller fédéral Stampfli lui demanda de préparer la législation de l'AVS et son fonctionnement, un immense travail que Peter Binswanger assuma d'abord seul, puis avec la collaboration d'un actuaire. A fin 1956, il disposait de 70 collaborateurs. Il rédigea notamment le message et la loi sur l'AVS et il participa à leur défense dans les commissions parlementaires. Il était alors fort jeune, dans la quarantaine, ce qui lui valut certaines attaques auxquelles le conseiller fédéral Stampfli fut le premier à répondre avec énergie.

A l'origine de l'immense œuvre sociale qu'est l'AVS il y a donc M. Binswanger qui assuma un travail énorme de jour et de nuit en oubliant que le commun des mortels a droit à des vacances... Pour être précis, disons que Peter Binswanger fut responsable de la mise en train pratique de l'AVS et de son fonctionnement. Ce n'est pas mince... et il est bon de s'en souvenir.

En 1956, M. Binswanger entre à «Winterthur-Vie» comme chef de la division des assurances collectives. En 1968, il accède à la direction générale. Précisons qu'il fut membre de la commission fédérale AVS jusqu'en 1980,

une œuvre nationale dont il a suivi et influencé l'évolution. «Une œuvre que j'entoure d'amour» dit-il. Au surplus, Peter Binswanger est un des pères des 3 piliers.

Quelque chose en plus

A ce sujet, il dit: «J'étais persuadé que l'AVS ne couvrirait pas tous les besoins et qu'il faudrait faire quelque chose de plus, soit la prévoyance professionnelle du 2e pilier, et le 3e pilier...» M. Binswanger a donc poursuivi son œuvre dans le cadre de l'AVS tout en assumant ses responsabilités à la tête de la «Winterthur». En 1980 enfin, il est appelé à succéder à la présidence du comité de direction de Pro Senectute à M. Rudolf Meier devenu président d'honneur; un comité dont il fait partie depuis 1978.

— *Ce goût si prononcé du social qui a présidé à toutes vos activités, où plonge-t-il ses racines?*

— Mes activités AVS m'ont dévoilé toutes les particularités de la vie sociale. C'est simple...

— *Pro Senectute existe depuis plus de 60 ans. Avec quel regard considérez-vous ces années passées au service des personnes âgées?*

— Le développement de la Fondation a été très intéressant à suivre. Premier objectif: aider financièrement les vieillards pauvres. Les années de 1917 à 1947 connurent beaucoup de misères et Pro Senectute put aider de façon efficace. L'AVS diminua la pauvreté, mais parallèlement les besoins d'aides immatérielles, eux, ne cessèrent et ne cessent d'augmenter. Pro Senectute s'est donc transformée. D'une entreprise qui répartissait de l'argent, la Fondation est devenue une entreprise à prestations immatérielles: conseils, aides au foyer, repas à domicile, etc. Je suis arrivé à Pro Senectute au moment de cette transformation et j'ai manifesté le désir que l'évolution se fasse rapidement avec des moyens modernes. A la tête d'une telle organisation, des managers sont indispensables.

Planifier le futur

— *L'avenir de la Fondation, comment le voyez-vous?*

— Avoir des tâches à accomplir est une chose, mais pour cela des finances sont nécessaires... Les objectifs n'ont pas changé, mais ce qui change et changera ce sont les moyens pour y arriver. Ça bouge! Une de nos tâches primordiales est celle de la consultation individuelle. Les prestations de service œuvrent parallèlement. Cela existera sans doute à l'avenir au sein de certaines entreprises privées. Mais les conseils prennent le pas. Ce qui importe surtout c'est de diriger la politique du vieillissement en Suisse. Il faut planifier le futur. C'est logique. En 1982 se rassembla à Vienne la Conférence mondiale de l'ONU sur le vieillissement. J'ai présidé la délégation suisse. J'ai vu ce qui se fait dans les autres pays. Je me suis rendu compte de la valeur de la recherche en matière de vieillissement. Un Institut de recherche est d'ores et déjà prévu chez nous. L'important me paraît être de voir clair dans les répercussions du développement de la vieillesse qui représentera bientôt en Suisse le 20% de la population, comme c'est déjà le cas à Bâle-Ville. Il faut chercher des solutions... Si l'on avait fait de la recherche il y a 30 ans, on aurait évité beaucoup d'erreurs, notamment dans la construction d'hôpitaux, de homes, etc. On aurait pu économiser des milliards en pensant aux soins à domicile. Ma préoccupation est d'éviter de nouvelles erreurs et d'améliorer la qualité de la vie des aînés.

— *Estimez-vous que la Suisse sociale soutienne avec bonheur la comparaison avec l'étranger?*

— En ce qui concerne les prestations financières nous sommes parmi les meilleurs. Pour les prestations de services, certains pays sont mieux lotis. Quant à la recherche, les USA et la Suède, par exemple, ont une forte avance.

— *Tout peut arriver dans ce monde, même la suppression des subventions, Alors...?*

— Alors, sauf catastrophe, je n'y crois pas! Pro Senectute est une œuvre **nationale** subventionnée par la Confédération. Je suis très optimiste quant à l'avenir. Nous avons prouvé que nous sommes utiles; il faut continuer de le prouver...

— *L'avènement du 2e pilier aura-t-il pour effet de freiner les prochaines révisions de l'AVS?*

— Peut-être. La raison de ce retard est, elle, que la 10e révision est si difficile à réaliser qu'elle durera encore longtemps. 10 à 15% des personnes âgées n'ont pas assez de ressources pour vivre sans angoisse. Il faut d'abord penser à elles. Le 1er janvier 1986 une amélioration des prestations complémentaires pour ces personnes interviendra. Aujourd'hui l'AVS est si compliquée qu'il m'arrive d'avoir de la difficulté à tout comprendre!

— *Et de la marche de Pro Senectute êtes-vous satisfait?*

— Oui jusqu'à ce jour, mais il y a encore beaucoup à faire. D'un canton à l'autre, tout change et les comités cantonaux sont très différents. A Genève l'Etat fait beaucoup. Dans les cantons du Valais, de Fribourg, du Jura, l'Etat intervient moins et Pro Senectute a plus à assumer. Les clubs de loisirs sont plus développés en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Pro Senectute doit aider à mettre sur pied, à organiser, puis elle doit laisser faire. La sagesse le commande. La liberté doit présider et le «maternage» est à mettre aux oubliettes.

— *Quelle est votre définition d'un vieillard heureux?*

— Avant tout, c'est un homme ou une femme qui bénéficie d'un environnement social généralisé: famille, amis ou voisins. Le pire des fléaux, c'est la solitude...

G. G.

De g. à d.: MM. L. Guisan, vice-président de l'assemblée des délégués, le président Peter Binswanger, H.-P. Tschudi, ancien conseiller fédéral, et U. Braun, secrétaire central, lors d'une assemblée générale de Pro Senectute.

GENÈVE

Nouveau: la gymnastique pour «jeunes seniors»

S'inspirant d'une expérience qui a lieu à Bâle depuis 1982, le Groupement genevois pour la gymnastique des Aînés (GGGA) en collaboration avec l'Association suisse de gymnastique féminine, a mis sur pied, depuis septembre 1984, des cours de gymnastique pour «jeunes seniors».

Les «jeunes seniors» en question sont des femmes et des hommes qui ont entre 50 et 62 ans. Jusque-là, cette tranche d'âge n'avait qu'une alternative: faire partie d'un groupe de gym traditionnelle ou alors s'inscrire à la gymnastique pour les aînés. Dans le premier cas, une gymnastique considérée par certains comme «trop fatigante» et dans l'autre, mal adaptée aux personnes de cet âge.

Un juste milieu vient d'être trouvé. Deux groupes «jeunes seniors» se réunissent à Genève une fois par semaine: l'un dans le quartier des Pâquis et l'autre à l'école de Contamines (près de Malagnou).

Mme Simone Piantino, monitrice du GGGA, m'a invitée à participer à une des séances.

Déjà dans le vestiaire, l'ambiance est sympathique, très vite on se sent à l'aise. Une dizaine de dames participent à ce cours. Après l'échauffement en musique, les exercices vont se succéder pendant une heure, dans la bonne humeur. Mme Piantino explique les exercices et les buts de ceux-ci, aide l'une ou l'autre à corriger une position, elle sait faire alterner les efforts et la détente. Des sourires et des rires s'échangent entre les participantes. Le tout est bien dosé, ni trop, ni trop peu. Jamais une leçon de gym ne m'a paru si courte!

Après le cours, j'ai recueilli les impressions des participantes: «Le cours est très varié, jamais nous ne répétons deux fois la même leçon, c'est formidable, et puis la monitrice connaît son travail.» «Nous sommes toutes à peu près du même âge et cette gymnastique nous convient bien.»

Une nouvelle: «Auparavant, j'ai participé à un autre cours de gym avec engins, nous en sortions épuisées; de plus, il existait un esprit de compétition qui ne me convenait pas. Ici, nous sommes plus à l'aise, je me sens tout à fait des vôtres. Je me suis forcée à venir ce matin mais jeudi prochain je reviendrai avec plaisir.»

«Je ne vois pas passer l'heure, c'est bien préparé.»

«Je viens pour mon bien-être.»

Toutes s'accordent à reconnaître non seulement les bienfaits physiques de l'enseignement, mais aussi son influence bénéfique sur le moral. Ceci est un beau compliment qu'il faut adresser à la monitrice.

«Dans nos cours de formation, dit Mme Piantino, nous accordons une grande importance à l'atmosphère du cours. Nous sommes là aussi pour essayer de créer un climat chaleureux favorable aux échanges. Il faut surtout être motivé et aimer ce que l'on fait, alors tout devient possible: le courant peut passer.»

Vous aussi, vous avez envie d'essayer?

La gymnastique pour «jeunes seniors» ne demande qu'à s'élargir, alors... n'hésitez pas, si l'expérience vous tente, téléphonez au GGGA (tél.: 28 88 16) pour vous inscrire ou pour de plus amples informations.

H. Maillard

Les 10 ans de «L'Oasis»

Le 19 décembre écoulé, le Club des aînés de Vieusseux, «L'Oasis» à Genève, fêtait son 10e anniversaire. Ce fut une manifestation pleine d'amitié et de joie. 72 membres sur les 88 que compte le club participèrent à la fête organisée à la perfection par son animatrice Betty. L'événement se situa aux Evaux. Il se composa d'un repas particulièrement soigné, de musique, danse et récits qui créèrent une ambiance chaleureuse. Amis et amies du 3e âge, n'hésitez pas à adhérer à un club d'aînés; c'est tout simplement magnifique!

La présidente A.-M. F.

BIENNE

13 ans...

...ce printemps qu'existe à Bienne le service de nettoyage de Pro Senectute. Service encore unique en Suisse, dont M. Robert Baumann, employé à plein temps, la soixantaine, carré d'épaules, toujours disponible et serviable s'occupe, à la satisfaction de tous. En 1983... 185 nettoyages, prouvent que ce service très apprécié répond à un réel besoin. Que nettoie M. B.? Régulièrement, tous les 4 à 6 semaines, 12 appartements de personnes handicapées ou invalides, lesquelles ne peuvent plus, seules, s'occuper de leur ménage ou faire certaines emplettes. Puis, les logis occupés ou vides (par suite de départs subits, déménagements, maladies, décès, etc.). Nettoyages partiels ou totaux d'une durée de un demi à quatre jours. Les aînés ayant leurs vieilles habitudes, tiennent aux «poutzes» de printemps. Raison pour laquelle le «nettoyeur» est suroccupé au printemps et en été. Au début des années 70, il y eut des logements vraiment crasseux et des taudis à nettoyer et vider. Ceci a disparu parce que le service à domicile (Pro Senectute) — 100 aides et près de 600 personnes visitées — fonctionne bien. Les aides signalent les endroits où crasse et poussière tendent à s'amonceler. L'établissement, puis l'application du programme tous les 15 jours, provoquent quelque tintouin. Il y a toujours des urgences, des exceptions, des dédites, des oublis, ou des aînés qu'il faut réveiller en «roillant» à la porte ou en téléphonant. Tous des cas qui feraient foirer le meilleur ordinateur.

D'avance, M. B. se réjouit de mettre au propre le logement de M. et Mme Domont, rue de Morat, qui fêteront tous deux prochainement leur 100e anniversaire. En outre, il a une «amie» de 105 ans, Mme Antoine. Chez elle, il y a 5 ans, il a aussi nettoyé, poli et fait briller à l'occasion du 100e. Pour trimballer ses outils et produits, il a une Renault 4. Mais pour monter la ponceuse — 40 kg — par les escaliers au 4e, le voilà bien obligé de se fier à sa musculature.

Il est trop tôt M. Baumann pour vous souhaiter une bonne retraite. Mais dans quelques années, quand vous l'aurez — ce que nous vous souhaitons — ce sera une retraite vraiment bien méritée.

D'après le dictionnaire du parler neuchâtelois: poutzes = nettoyages; roiller = frapper, pleuvoir.

E. H.

NEUCHÂTEL

Vacances

La clientèle de ce service ne ressemble en rien à celle des agences de voyage. Il s'adresse aux personnes ne pouvant, le plus souvent, plus partir seules.
Cette prestation sociale offre également aux familles la possibilité de se reposer, de récupérer les forces indispensables pour s'occuper des parents partiellement dépendants.

Calendrier des séjours pour 1985

Village de vacances de la Montagne de Douanne

Du 28 avril au 4 mai.
Pour personnes âgées limitées financièrement et très légèrement handicapées.

Hôtel Dischma à Lugano-Paradiso

Du 11 au 18 mai.
Pour personnes âgées en bonne forme physique, désireuses de découvrir la ville de Lugano et ses environs.

Le Maillon aux Chevalleyres-sur-Blonay

Du 24 juin au 6 juillet.
Pour personnes âgées handicapées.

Centre Saint-François à Delémont

Du 10 au 20 juillet.
Pour personnes âgées légèrement handicapées et seules pendant les vacances horlogères.

Centre de rencontre de Cartigny

Du 26 août au 3 septembre.
Pour personnes âgées en bonne forme physique et souhaitant des vacances reposantes dans la campagne genevoise.

Tous les trajets de ces séjours se feront en autocar.

VAUD

400 chanteurs à Montreux

Lors de la prochaine Fête cantonale des chanteurs vaudois, à Montreux, les 27 et 28 avril, 4 et 5 mai, la grande chorale des aînés, forte de 400 chanteurs, se produira sous la direction de Denis Leuba. Elle interprétera des œuvres de Johannes Brahms, Carlo Boller et Michel Hostettler.
Tous renseignements et inscriptions à Pro Senectute, case postale 244, 1000 Lausanne 9. Tél. 021/36 17 21.

Vernissage du concours photo

Il aura lieu le 1er mars à 15 h. au Centre Pierre-Mercier, Florimont 24, Lausanne, avec proclamation des résultats.

JURA BERNOIS

Au rendez-vous

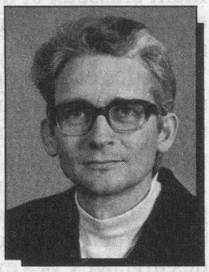

Roger Brandt, pasteur

Dans «Aînés» 12/84 nous pouvions lire: «A Péry, M. Roger Brandt, pasteur, président de la sous-section de Pro Senectute, nous donne rendez-vous pour l'an prochain».
Il est là: 55 ans, grand, 193 cm, svelte, sympa. Depuis 11 ans responsable de la paroisse de Péry-Reuchenette et La Heutte. Depuis bientôt 8 ans, président de Pro Senectute. Est secondé par un comité de 11 membres. Au-dessus, il y a Berne et plus haut encore, le secrétariat central de Zurich.
Le bureau du comité se réunit au printemps pour les comptes; en été pour le travail; en automne pour le budget. Le comité entier se retrouve au moins 5 fois par an; il est en fait la courroie de transmission entre Berne et Tavannes. Pour le moment, aucun risque de chômage pour tous ces responsables. Un seul exemple: 25 à 30 cas d'aide individuelle par mois.

E. H.

FRIBOURG

L'aide cantonale fribourgeoise à l'assurance-maladie

Ce qu'il faut savoir

Vous savez peut-être que la nouvelle loi sur l'assurance-maladie est entrée en vigueur le 1er janvier 1984.
Cette dernière a entraîné d'importants changements, l'un de ceux-ci mérite d'être développé.
En effet, une partie de la nouvelle loi prévoit notamment une **aide financière de l'Etat de Fribourg aux assurés de condition modeste pour le paiement des cotisations à l'assurance maladie.**
Les bénéficiaires de prestations complémentaires (PC) sont dispensés de présenter une demande. Leur cas est examiné d'office. Si le montant de la PC couvre intégralement leur cotisation d'assurance-maladie, aucune aide ne peut être versée. Par contre, si la PC est inférieure à la prime d'assurance, une participation financière est octroyée par l'Etat.
Les rentiers AVS qui ne sont pas bénéficiaires de PC doivent, s'ils veulent prétendre à une éventuelle aide de l'Etat pour l'année 1986, **déposer une demande auprès du Secrétariat communal de leur domicile au plus tard jusqu'au 31 mars 1985.**
Les limites de revenu appliquées pour le calcul de l'aide sont identiques à celles en vigueur pour le calcul des PC, à savoir: Fr. 11 400.— pour une personne seule et Fr. 17 100.— pour un couple, par année.
Malgré tout, il existe encore un certain nombre de rentiers AVS qui auraient droit aux PC mais qui n'en ont jamais fait la demande. Ceux-là sont susceptibles d'être aidés.
Nous vous conseillons donc de faire votre demande le plus rapidement possible, si vous prétendez à ce genre d'aide.
Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à Pro Senectute, rue Saint-Pierre 26 à Fribourg (tél. 037/22 41 53).

Anne-Colette Schaller